

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 6 avril 2020 par conférence téléphonique.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet, Louis Cimon et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

2020-04-165 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2020-04-166 AVIS DE MOTION. RÉGLEMENT CONCERNANT LES MESURES D'HYGIÈNE EN TEMPS DE CRISE.

- Je, Stéphane Roy, conseiller municipal, donne avis de motion qu'un règlement concernant les mesures d'hygiène en temps de crise sera adopté lors d'une séance ultérieure;
- De plus, je, Stéphane Roy, conseiller municipal, dépose et présente le projet dudit règlement;
- Toute personne peut en obtenir copie auprès du responsable de l'accès aux documents de la Ville.

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 15 h 30.

La deuxième période de questions a eu lieu à 15 h 31.

2020-04-167 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par la conseillère Johanne Anderson et appuyé par le conseiller Philippe Drolet et résolu:

- DE clore la séance à 15 h 32.

ADOPTÉE à l'unanimité